

Maisons-Alfort, le 13 avril 2001

LE DIRECTEUR GENERAL

AVIS

de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments relatif à une demande d'autorisation de production d'une eau embouteillée à partir d'une eau issue de forages privés dépassant les limites de qualité en sulfates

N.REF. : 2000-SA-0328

V.REF. : 20000049

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments a été saisie d'une demande d'autorisation de production d'une eau embouteillée à partir d'une eau issue de forages privés dépassant les limites de qualité en sulfates.

Après consultation du Comité d'experts spécialisé « Eaux », les 13 mars et 3 avril 2001, l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments rend l'avis suivant :

Considérant que le dossier ne comporte pas de résultats d'analyses complètes et récentes de l'eau des deux forages et de l'eau après traitement par osmose inverse mais seulement des indications partielles présentées sous forme de tableaux pour les eaux brutes et les eaux osmosées ;

Considérant qu'après traitement par osmose inverse les eaux présentent de très importantes variations de la minéralisation et qu'aucune explication n'est fournie sur ces variations ;

Considérant que l'agrément de matériaux organiques destinés au conditionnement des eaux est subordonné à la compatibilité de l'eau avec le matériau et que les importantes variations précitées limitent les possibilités d'un tel agrément ;

Considérant que le dossier ne comporte aucun renseignement sur les agréments délivrés pour la membrane de préfiltration, pour la membrane d'osmose inverse ainsi que pour les autres matériaux utilisés (carters, canalisations, joints, ...), l'ensemble devant avoir obtenu une attestation de conformité sanitaire ;

Considérant qu'aucun renseignement n'est fourni sur les réactifs utilisés pour le traitement de l'eau (acide sulfurique, hexamétophosphate de sodium,...),

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments émet, en l'état actuel du dossier, un avis défavorable à la demande d'autorisation de production d'une eau embouteillée à partir d'une eau issue de forages privés dépassant les limites de qualité en sulfates.

Martin HIRSCH